

Service : Finances  
Réf : PC / DG  
Tél. : 04 66 25 49 74

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

CS2025\_02\_02

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION COMITÉ SYNDICAL DU 23 OCTOBRE 2025

### Etaient présents (10) :

Christophe RIVENQ, Jean-Luc GIBELIN, Max ROUSTAN, Aurélie GENOLHER, Monique CRESPON-LHERISSON (suppléante de Lionel ANDRÉ), Jacques PÉPIN, Marc BENOIT, Liliane ALLEMAND, Claire LAPEYRONNIE, Régis BAYLE

### Pouvoirs (3) :

Jalil BENABDILLAH (pouvoir à Jean-Luc GIBELIN), Philippe RIBOT (pouvoir à Christophe RIVENQ), Fabrice VERDIER (pouvoir à Régis BAYLE)

### Absents ou excusés (3) :

Monique NOVARETTI, Kathy GUYOT, Ghislain CHASSARY

### Secrétaire de séance :

Aurélie GÉNOLHER

### Objet : Budget Supplémentaire 2025

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération CS2024\_03\_01 en date du 5 décembre 2024 relative au Budget Primitif 2025,

Vu la délibération CS2025\_01\_01 en date du 9 avril 2025 relative à la Décision Modificative n°1,

Vu la délibération CS2025\_01\_03 en date du 9 avril 2025 relative au Compte Administratif 2024,

APRES AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

### APPROUVE

Le Budget Supplémentaire 2025 du Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière ci-après :

Section Investissement	5 901 528,00
Section Fonctionnement	5 999 853,06
<b>Total</b>	<b>11 901 381,06</b>

Votants : 13  
Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Christophe RIVENQ



La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès du SMTBA, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.télérecours.fr.

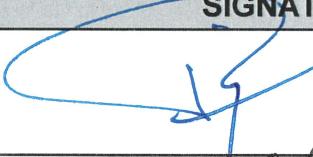
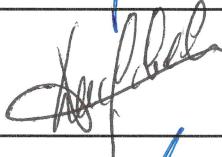
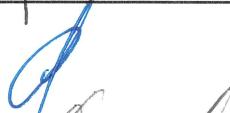
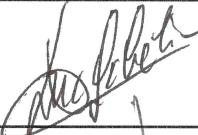
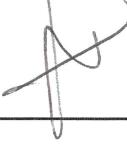
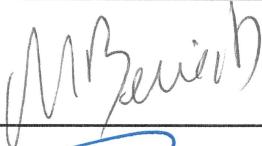
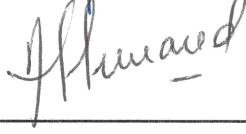
## BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Budget supplémentaire - Exercice 2025  
Présenté par Le Président  
A Alès, le 23/10/2025  
Date de convocation : 16/10/2025

Nbre de membres en exercice : 16  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de pouvoirs : 3  
Nbre de suffrages exprimés : 13  
Vote Pour : 13  
Vote Contre : 0  
Vote Abstention : 0

Délibéré par le Comité Syndical réuni le jeudi 23 octobre 2025

### ARRETE - SIGNATURES

NOM-PRENOM	SIGNATURE
Christophe RIVENQ	
Jean-Luc GIBELIN	
Max ROUSTAN	
Aurélie GENOLHER	
Monique CRESPON-LHERISSON	
Jalil BENABDILLAH	
Jacques PÉPIN	
Monique NOVARETTI	
Marc BENOIT	
Philippe RIBOT	
Liliane ALLEMAND	

Kathy GUYOT	
Fabrice VERDIER	
Claire LAPEYRONIE	
Ghislain CHASSARY	
Régis BAYLE	

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Numéro SIRET  
20000332500020**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
EPCI ALES**

**POSTE COMPTABLE DE :**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M. 43 (1)**

**Budget supplémentaire (2)**

**BUDGET : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS PUBLICS (3)**

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025



Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_BF

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>			<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>5 999 853,06</b>	<b>-215 940,00</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	<b>(si déficit) 0,00</b>	<b>(si excédent) 6 215 793,06</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>5 999 853,06</b>	<b>5 999 853,06</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>5 655 764,00</b>	<b>3 742 473,30</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>245 764,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	<b>(si solde négatif) 0,00</b>	<b>(si solde positif) 2 159 054,70</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>5 901 528,00</b>	<b>5 901 528,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>11 901 381,06</b>	<b>11 901 381,06</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_BF

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	15 999 975,00	0,00	503 467,00	503 467,00	16 503 442,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	182 000,00	0,00	222 812,76	222 812,76	404 812,76
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	655 000,00	0,00	581 000,00	581 000,00	1 236 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>16 836 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 307 279,76</b>	<b>1 307 279,76</b>	<b>18 144 254,76</b>
66	Charges financières	40 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	50 500,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	150 000,00	150 000,00	162 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>16 889 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 467 279,76</b>	<b>1 467 279,76</b>	<b>18 357 254,76</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		4 509 760,54	4 509 760,54	4 509 760,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	580 000,00		22 812,76	22 812,76	602 812,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>580 000,00</b>		<b>4 532 573,30</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>5 112 573,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 469 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 999 853,06</b>	<b>5 999 853,06</b>	<b>23 469 828,06</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>23 469 828,06</b>
---	----------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 123 200,00	0,00	0,00	0,00	1 123 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	9 340 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	9 540 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 971 775,00	0,00	-441 525,00	-441 525,00	6 530 250,00
75	Autres produits de gestion courante	29 900,00	0,00	0,00	0,00	29 900,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>17 464 875,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-241 525,00</b>	<b>-241 525,00</b>	<b>17 223 350,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	20 585,00	20 585,00	20 585,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>17 464 875,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-220 940,00</b>	<b>-220 940,00</b>	<b>17 243 935,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 100,00		5 000,00	5 000,00	10 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>5 100,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>10 100,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 469 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-215 940,00</b>	<b>-215 940,00</b>	<b>17 254 035,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>6 215 793,06</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>23 469 828,06</b>
---	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>5 102 473,30</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>					<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I			III	
20	Immobilisations incorporelles	140 000,00	38 000,00	15 000,00	15 000,00	193 000,00
21	Immobilisations corporelles	455 000,00	96 366,00	4 390 000,00	4 390 000,00	4 941 366,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	650 000,00	111 398,00	1 245 764,00	1 245 764,00	2 007 162,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 245 000,00</b>	<b>245 764,00</b>	<b>5 650 764,00</b>	<b>5 650 764,00</b>	<b>7 141 528,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 365 000,00</b>	<b>245 764,00</b>	<b>5 650 764,00</b>	<b>5 650 764,00</b>	<b>7 261 528,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 100,00		5 000,00	5 000,00	10 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	160 700,00		0,00	0,00	160 700,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>165 800,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>170 800,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 530 800,00</b>	<b>245 764,00</b>	<b>5 655 764,00</b>	<b>5 655 764,00</b>	<b>7 432 328,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 432 328,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I			III	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	790 100,00	0,00	-790 100,00	-790 100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>790 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-790 100,00</b>	<b>-790 100,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>790 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-790 100,00</b>	<b>-790 100,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		4 509 760,54	4 509 760,54	4 509 760,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	580 000,00		22 812,76	22 812,76	602 812,76
041	Opérations patrimoniales (4)	160 700,00		0,00	0,00	160 700,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>740 700,00</b>		<b>4 532 573,30</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>5 273 273,30</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 530 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 742 473,30</b>	<b>3 742 473,30</b>	<b>5 273 273,30</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	2 159 054,70
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 432 328,00

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	5 102 473,30
---	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

## 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	503 467,00		503 467,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	222 812,76		222 812,76
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	581 000,00		581 000,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	22 812,76	22 812,76
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 509 760,54	4 509 760,54
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 467 279,76</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>5 999 853,06</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 999 853,06</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	5 000,00	5 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	53 000,00	0,00	53 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 486 366,00	0,00	4 486 366,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 357 162,00	0,00	1 357 162,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>5 896 528,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 901 528,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 901 528,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

## 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	200 000,00		200 000,00
74	Subventions d'exploitation	-441 525,00		-441 525,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 585,00	5 000,00	25 585,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>-220 940,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>-215 940,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	6 215 793,06
------------------------------------	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 999 853,06</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-790 100,00	0,00	-790 100,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		22 812,76	22 812,76
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 509 760,54	4 509 760,54
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>-790 100,00</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>3 742 473,30</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	2 159 054,70
---	--------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 901 528,00</b>
---	---------------------

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>III</b> <b>A1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Budget de l'exercice (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>15 999 975,00</b>	<b>503 467,00</b>	<b>503 467,00</b>
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	50 000,00	50 000,00
6132	Locations immobilières	19 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	100 000,00	100 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	35 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	7 500,00	50 000,00	50 000,00
6168	Autres	6 500,00	33 467,00	33 467,00
617	Etudes et recherches	399 000,00	450 000,00	450 000,00
618	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	27 800,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	15 488 175,00	-250 000,00	-250 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	50 000,00	50 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	4 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>182 000,00</b>	<b>222 812,76</b>	<b>222 812,76</b>
6218	Autre personnel extérieur	130 200,00	200 000,00	200 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	500,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	100,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	36 300,00	7 812,76	7 812,76
6413	Primes et gratifications	3 100,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 500,00	10 000,00	10 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>655 000,00</b>	<b>581 000,00</b>	<b>581 000,00</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	146 000,00	150 000,00	150 000,00
6531	Indemnités élus	35 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	5 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	163 000,00	100 000,00	100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	306 000,00	331 000,00	331 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>16 836 975,00</b>	<b>1 307 279,76</b>	<b>1 307 279,76</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>40 500,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	10 000,00	10 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	8 500,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>12 500,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	12 000,00	50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	50 000,00	50 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	50 000,00	50 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>	16 889 975,00	1 467 279,76	1 467 279,76
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	4 509 760,54	4 509 760,54
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	580 000,00	22 812,76	22 812,76
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	580 000,00	22 812,76	22 812,76
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>580 000,00</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>4 532 573,30</b>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>580 000,00</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>4 532 573,30</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>17 469 975,00</b>	<b>5 999 853,06</b>	<b>5 999 853,06</b>
		+		
	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>		
			+	
	<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>		
			=	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>5 999 853,06</b>		

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>A2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 123 200,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageur	1 123 200,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	9 340 000,00	200 000,00	200 000,00
734	Versement de mobilité	9 340 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 971 775,00	-441 525,00	-441 525,00
7472	Subv. exploitat° Régions	6 737 336,00	-449 232,00	-449 232,00
7474	Subv. exploitat° Communes	32 175,00	7 012,00	7 012,00
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	202 264,00	695,00	695,00
75	Autres produits de gestion courante	29 900,00	0,00	0,00
7588	Autres	29 900,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>17 464 875,00</b>	<b>-241 525,00</b>	<b>-241 525,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	20 585,00	20 585,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	20 585,00	20 585,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>17 464 875,00</b>	<b>-220 940,00</b>	<b>-220 940,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	<i>5 100,00</i>	<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpté résul</i>	<i>5 100,00</i>	<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 100,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>17 469 975,00</b>	<b>-215 940,00</b>	<b>-215 940,00</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	6 215 793,06
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 999 853,06
--	--------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_BF



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>B1</b>

<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Budget de l'exercice (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>140 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
2031	Frais d'études	140 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	15 000,00	15 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>455 000,00</b>	<b>4 390 000,00</b>	<b>4 390 000,00</b>
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	40 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	410 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	840 000,00	840 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>650 000,00</b>	<b>1 245 764,00</b>	<b>1 245 764,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	650 000,00	1 245 764,00	1 245 764,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 245 000,00</b>	<b>5 650 764,00</b>	<b>5 650 764,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	120 000,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 365 000,00</b>	<b>5 650 764,00</b>	<b>5 650 764,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>5 100,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>5 100,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
13911	Sub. équipt cpté résult. Etat	1 300,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	1 300,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 500,00	0,00	0,00
13932	Amendes de police	0,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>160 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2156	Matériel de transport d'exploitation	160 700,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>165 800,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>1 530 800,00</b>	<b>5 655 764,00</b>	<b>5 655 764,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>245 764,00</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 901 528,00</b>
---	---------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>790 100,00</b>	<b>-790 100,00</b>	<b>-790 100,00</b>
1641	Emprunts en euros	790 100,00	-790 100,00	-790 100,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>790 100,00</b>	<b>-790 100,00</b>	<b>-790 100,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>790 100,00</b>	<b>-790 100,00</b>	<b>-790 100,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>4 509 760,54</b>	<b>4 509 760,54</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>580 000,00</b>	<b>22 812,76</b>	<b>22 812,76</b>
28135	Installations générales, agencements, ..	4 700,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	54 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	300,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	17 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	235 330,00	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	125 000,00	22 812,76	22 812,76
28173	Constructions (mise à disposition)	5 800,00	0,00	0,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	3 100,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	134 360,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	300,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	110,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>580 000,00</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>4 532 573,30</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>160 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	160 700,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>740 700,00</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>4 532 573,30</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 530 800,00</b>	<b>3 742 473,30</b>	<b>3 742 473,30</b>
+				
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>				<b>0,00</b>
+				
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>				<b>2 159 054,70</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>5 901 528,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF



III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****IV****A1.1****A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Montant des remboursements N-1	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement							
51928 Autres avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2	

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipié O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau du taux (5)	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00							
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)						1 800 000,00							
1641 Emprunts en euros (total)						1 800 000,00							
118/01RPTA018PR	Caisse Régionale de Crédit Agricole	01/12/2008	15/12/2008	300 000,00	F			5,090	5,090	EUR	A	P	A-1
119/A1709820000	CAISSE DÉPARAGNE DU L.R.	18/12/2009	28/12/2009	500 000,00	V	EURIBOR03M	1,140	0,570	EUR	T	P	O	A-1
141/422991	CAISSE DÉPARAGNE DU L.R.	17/04/2014	17/04/2014	500 000,00	F		4,240	4,308	EUR	T	P	N	A-1
144/0033145N	Credit Foncier de France	30/03/2014	30/12/2014	500 000,00	F		2,240	2,260	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)						0,00							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00							
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)						0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)						0,00							
1681 Autres emprunts (total)						0,00							

Envoyé en préfecture le 30/10/2025  
 Reçu en préfecture le 30/10/2025  
 Publié le  
 ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF  


Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)							0,00						
1687 Autres dettes (total)							0,00						
<b>Total général</b>							<b>1 800 000,00</b>						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Emprunts et dettes au 01/01/N				Annuité de l'exercice			
				Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
				591 637,41				119 925,75	20 684,11	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>								<b>202,14</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A.1.3	

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux maximal à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Réparier les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indicice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 788.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
	A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixes contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>						
Nombre de produits	4	0	0	0	0	0
% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	591 657,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>						
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swapoption)</b>						
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>						
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>						
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>						
Nombre de produits					0	
% de l'encours					0,00	
Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****IV****A1.5****A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture						Primes éventuelles
	Emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Notionnel de l'Instrument de couverture	
Taux fixe (total)	0,00					0,00	
Taux variable simple (total)	0,00					0,00	
Taux complexe (total) (2)	0,00					0,00	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : semestrielle, S : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****IV****A1.5****A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le número de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					Charges c/668	0,00	0,00
Taux variable simple (total)					Charges c/668	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)					Charges c/668	0,00	0,00
<b>Total</b>					Charges c/668	0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	12-10-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 70 ANS	70	01/01/2000
L	AUTRE MAT OUTIL VOIRIE 25 ANS	25	01/01/2000
L	INSTALLATIONS AGENCEMENTS 25 ANS	25	01/01/2000
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 25 ANS	25	01/01/2000
L	SUBV EPL MOB MAT ETUDE	0	01/01/2000
L	AUTRE MAT OUTIL VOIRIE 1 AN	1	01/01/2000
L	AUTRES MATERIEL ET OUTIL VOIRIE 12 ANS	12	01/01/2000
L	RESEAUX ADDUCTION EAU POTABLE	0	01/01/2000
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO AUTRES	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO MOBILIER AMORTISSABLE	0	01/01/2000
L	RESEAUX ADDUCTION EAU 10 ANS	0	01/01/2000
L	AUTRES TRANSFERT	0	01/01/2000
L	SERVICES ASSAINISSEMENT 1 AN	0	01/01/2000
L	RESEAUX D ELECTRIFICATION	0	01/01/2000
L	MATERIEL INDUSTRIEL 25 ANS	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO BATIMENT EXPLOIT	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO IMMEUBLE DE RAPPORT AMORTIS	0	01/01/2000
L	AUTRE MAT OUTIL VOIRIE 5 ANS	0	01/01/2000
L	SERVICES ASSAINISSEMENT 70 ANS	0	01/01/2000
L	BAT D'EXPLOITATION	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO MATERIEL TRANSPORT	0	01/01/2000
L	TRANSFERT INSTALLATION VOIRIE	0	01/01/2000
L	INST A CARACTERE SPECIFIQUE	0	01/01/2000
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 50 ANS	0	01/01/2000
L	MISA A DISPO TERRAIN AMENAGE	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO BATIMENT EXPLOIT	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO AUTRES CONSTRUCTION AMORTIS	0	01/01/2000
L	TRANSFERT ECLAIRAGE PUBLIC	0	01/01/2000
L	TRANSFERT MAT INDUSTRIEL	0	01/01/2000
L	SERVICE DISTRIBUTION D'EAU	0	01/01/2000
L	RESEAUX CABLES 1 AN	0	01/01/2000
L	RESEAUX CABLES 10 ANS	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO BATIMENT ADMINISTRATIF	0	01/01/2000
L	INST GRALES SUR SOL D'AUTRUI	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO RESEAUX ASS	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO MATERIEL INFORMATIQUE	0	01/01/2000
L	RESEAUX CABLES 50 ANS	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO INSTALL AGENCEMENT 1 AN	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO PLANTATIONS AMORTISSABLE	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO TERRAIN AMGMT AGCMT 25 ANS	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO INST COMPLEXES SP	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO SERVICES ASSAINISSEMENT	0	01/01/2000
L	RESEAUX ADDUCTION D EAU 25 ANS	0	01/01/2000

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SERVICE DISTRIBUTION EAU POTABLE 60 ANS	0	01/01/2000
L	SERVICES ASSAINISSEMENT 8 ANS	0	01/01/2000
L	MISE A DISPO AUTRES IMMO CORPO	0	01/01/2000
L	MATERIEL TRANSPORT D'EXPLOITATION	15	08/07/2008
L	INSTALLATIONS AGENCEMENTS 10 ANS	10	08/07/2008
L	RESEAUX DE VOIRIE 10 ANS	10	08/07/2008
L	MATERIEL DE TRANSPORT 12 ANS	12	12/10/2020
L	MATERIEL DE TRANSPORT 8 ANS	8	12/10/2020
L	MATERIEL DE TRANSPORT 5 ANS	5	12/10/2020
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFO 1 AN	1	12/10/2020
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFO 5 ANS	5	12/10/2020
L	MOBILIER 15 ANS	15	12/10/2020
L	SUBV° BIENS MOBILIER MATERIEL & ETUDES	5	12/10/2020
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFO 10 ANS	10	12/10/2020
L	MOBILIER 1 AN	1	12/10/2020
L	INSTALLATIONS AGENCEMENTS 1 AN	0	20/10/2020
L	INSTALLATION AGENCEMENT 20 ANS	20	20/10/2020
L	INSTALLATIONS AGENCEMENTS 50 ANS	0	20/10/2020
L	INSTALLATIONS AGENCEMENTS 30 ANS	30	20/10/2020
L	INSTALLATIONS AGENCEMENTS 5 ANS	5	20/10/2020
L	INSTALLATIONS AGENCEMENTS 15 ANS	15	20/10/2020
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECHNIQUE 5 ANS	5	02/07/2024
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	02/07/2024
L	AUTRE INST MAT ET OUTIL TECHNIQUE 25 ANS	25	02/07/2024
L	INST. GN AGENCEMT AMENAGMT DES CONSTR° BATIMENTS PUBLICS 50 ANS	50	02/07/2024
L	INSTALL AGENCMT AMENAGT 25 ANS	25	02/07/2024
L	AUTRES IMMOS COPORELLES 10 ANS	10	02/07/2024
L	AGENCMT AMENAGEMENT TERRAINS	0	02/07/2024
L	SUBV DROIT PRIVE MOB MAT ETUDE	5	02/07/2024
L	INSTALLATION VOIRIE AMORTISSABLE	70	02/07/2024
L	LICENCES PROGICIELS 2 ANS	2	02/07/2024
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU 10 ANS	10	02/07/2024
L	FDC BAT ET INSTALLATION	15	02/07/2024
L	SUBV DROIT PRIVE BAT ET INSTALL	15	02/07/2024
L	FRAIS ETUDES 1 AN	1	02/07/2024
L	INST. GN AGENCEMT AMENAGMT DES CONSTR° BATIMENTS PUBLICS 30 ANS	30	02/07/2024
L	MATERIEL DIVERS 1 AN	1	02/07/2024
L	Subventions reçues 131-5	5	02/07/2024
L	FRAIS INSERTION 1 AN	1	02/07/2024
L	AUTRES MOBILIERS 15 ANS	15	02/07/2024
L	SUBV A GFP BAT ET INSTALLATION	15	02/07/2024
L	SUBV DROIT PRIVE MOB MAT ETUDE	5	02/07/2024
L	CHEPTEL	5	02/07/2024
L	INST. GN AGENCEMT AMENAGMT DES CONSTR° BATIMENTS PUBLICS 60 ANS	60	02/07/2024
L	AUTRES MAT.BUREAU & MOBILIER 1 AN	1	02/07/2024
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	02/07/2024
L	MATERIEL ROULANT	10	02/07/2024
L	SUBV BAT ET INSTALL	15	02/07/2024
L	Subventions reçues 131-10	10	02/07/2024
L	FRAIS ETUDES, ELAB, MODIF, DOCS URBANISME	10	02/07/2024
L	INST. GN AGENCEMT AMENAGMT DES CONSTR° BATIMENTS PUBLICS 60 ANS	60	02/07/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS INSERTION 5 ANS	5	02/07/2024
L	AUTRES MATERIEL DE TRANSPORT (VOITURES)	5	02/07/2024
L	AUTRES MAT. DE TRANSPORT (CAMION BENNES A OM)	8	02/07/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES 30 ANS	30	02/07/2024
L	AUTRE MAT OUTIL INCENDIE 25 ANS	25	02/07/2024
L	AUTRE MAT TECHNIQUE 10 ANS	10	02/07/2024
L	AUTRE MAT ET OUTIL VOIRIE 25 ANS	10	02/07/2024
L	INST. GN AGENCEMT AMENAGMT DES CONSTR° BATIMENTS PUBLICS 70 ANS	70	02/07/2024
L	AUTRES CONSTRUCTIONS AMORTISSABLES	0	02/07/2024
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	02/07/2024
L	AUTRES MATERIEL DE TRANSPORT (CAMIONS&VEHICULES INDUSTRIEL)	12	02/07/2024
L	SUBV A GFP MATERIEL ET ETUDE	5	02/07/2024
L	FRAIS ETUDES 5 ANS	5	02/07/2024
L	INST. GN AGENCEMT AMENAGMT DES CONSTR° BATIMENTS PUBLICS 1 AN	1	02/07/2024
L	INSTALL AGENCMT AMENAGT 1 AN	1	02/07/2024
L	AUTRES MAT ET OUTIL INCENDIE 1 AN	1	02/07/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES 15 ANS	15	02/07/2024
L	AUTRES IMMOS CORPORELLES 12 ANS	12	02/07/2024
L	AUTRE MAT ET OUTIL VOIRIE 5 ANS	5	02/07/2024
L	FRAIS INSERTION 2 ANS	2	02/07/2024
L	SUBV MOB MAT ETUDES	5	02/07/2024
L	BHC M : DEPENSES ULTERIEURES IMMOBILISEES	25	02/07/2024
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	02/07/2024
L	AUTRES IMMOB INCORPORELLES	5	02/07/2024
L	Subventions reçues 131-15	15	02/07/2024
L	LICENCES PROGICIELS 1 AN	1	02/07/2024
L	INST.GN AGENCEMT AMENAGMT DES CONSTRUCT°	30	02/07/2024
L	AUTRES MAT ET OUTIL INCENDIE 10 ANS	10	26/09/2024

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)	(b)	(c = a + b)	
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	2 159 054,70	2 159 054,70	2 159 054,70
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	245 764,00	-245 764,00	-245 764,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	245 764,00	1 913 290,70	1 913 290,70	2 159 054,70

### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Total (2) Vote	
	(a)	(b)	(c = a + b)	
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	245 764,00	1 913 290,70	1 913 290,70	2 159 054,70
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	245 764,00	1 913 290,70	1 913 290,70	2 159 054,70

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)	(b)	(c = a + b)	
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	125 100,00	5 000,00	5 000,00	130 100,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	580 000,00	4 532 573,30	4 532 573,30	5 112 573,30
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	454 900,00	4 527 573,30	4 527 573,30	4 982 473,30

**ALES - SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS PUBLICS - BS - 2025**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le



ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>I</b> <b>125 100,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>II</b> <b>5 000,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	120 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>5 100,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 100,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>				<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>				
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>				<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>V 580 000,00</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>VI 4 532 573,30</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>580 000,00</b>	<b>4 532 573,30</b>	<b>4 532 573,30</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	<b>4 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28138	<i>Autres constructions</i>	<b>54 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	<b>300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	<b>17 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	<b>235 330,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28157	<i>Aménagements des matériels industriels</i>	<b>125 000,00</b>	<b>22 812,76</b>	<b>22 812,76</b>
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	<b>5 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28174	<i>Constructions sur sol d'autrui (mad)</i>	<b>3 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28182	<i>Matériel de transport</i>	<b>134 360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	<b>300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28184	<i>Mobilier</i>	<b>110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>			
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<b>0,00</b>	<b>4 509 760,54</b>	<b>4 509 760,54</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 030-200003325-20251023-CS2025\_02\_02-BF

*S2LO*

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.